

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 6 décembre 2021, à 19 h 30, au centre communautaire de Sayabec, 6 rue Keable, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, et madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe, sont aussi présents à cette séance.

Résolution 2021-12-245

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
6 décembre 2021
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de novembre 2021;
5. Comptes à accepter – Novembre 2021;
6. Administration :
 1. Suivi du maire et des membres du conseil;
 2. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 \$;
 3. Projet de loi n°49 (dépôt);
 4. TECQ 2019-2023 – Programmation;
 5. La Route des Défricheurs;
 6. UMQ – Renouvellement du programme d'assurances des OSBL (dépôt);

7. Bibliothèque municipale et scolaire Quilit – Retraite de madame Charline Metcalfe;
8. Commission municipale de Québec – Rapports d’audit de conformité sur l’adoption du budget et l’adoption du programme triennal d’immobilisations (dépôt);
9. Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM) – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 (dépôt);
10. Fonds de roulement – Résolution;
11. Règlement 2021-07 décrétant l’acquisition d’un camion 10 roues avec benne et équipements de déneigement et un emprunt maximal de 375 000 \$ d’emprunt pour l’achat d’un camion pour le déneigement – Certificat de la procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter (dépôt);
12. Règlement 2010-13 pour l’alimentation en eau dans le secteur « Sentiers Mic-Mac » – Refinancement de gré à gré;
13. École Ste-Marie de Sayabec – Conseil jeunes;

7. Invitations et demandes d’appui :
 1. Recommandations du comité des dons;
 2. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Projet d’acquisition d’un balai mécanique;
8. Sécurité publique :
 1. ;
9. Transport :
 1. CN dans votre collectivité (dépôt);
10. Hygiène du milieu :
 1. Débranchement des gouttières – Avis de motion;
11. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Aide financière pour la construction et la rénovation de logements locatifs (reporté);
 2. Programme Nouveaux Horizons – Projet du CDESS;
 3. Appui aux demandes à la CPTAQ :
 - a) Chemin Turcotte;
 - b) Chemin Marcoux;
12. Loisir et culture :
 1. Prix Hommage bénévolat-Québec 2022 (dépôt);
13. Santé et bien-être :
 1. OMH – Programmes Accès Logis et HLM – Soldes des contributions;
 2. Projet de La Seigneurie (info);
14. Projets d’investissement :
 1. Route du Lac-Malcolm – Réception définitive;
 2. Règlement 2021-02 – Remplacement/installation d’équipement pour l’eau – Paiement de factures;
15. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
16. Période de questions;

17. Levée de la séance.

Période de questions :

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour. Comme la séance est aussi diffusée en direct via la page Facebook de la municipalité, les questions posées en commentaires de la diffusion sont aussi adressées au conseil municipal.

Résolution 2021-12-246

Procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 dernier tel que rédigé.

Résolution 2021-12-247

Comptes à accepter

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois de novembre 2021 annexé au présent procès-verbal, pour un montant total de 127 781.47 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires, à savoir :

- Salaires du mois : 72 584.76 \$
- Comptes du mois (incluant les incompressibles) : 55 196.71 \$

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

Administration – Informations et suivi du maire :

6.1. Suivi du maire et des conseillers concernant différents dossiers.

Résolution 2021-12-248

Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser

le paiement de la facture présentée au tableau ci-bas au cout total de 147 835.06 \$, taxes incluses, puisqu'elle excède 5 000 \$.

Factures excédents 5 000 \$			
Fournisseurs	Numéro de facture	Description	Montant
Ministre des Finances	103541-2	Services de la sûreté du Québec - 2 ^e vers. 2021	62 238.00 \$
Hydro Québec	653 202 404 579	Électricité - Centre sportif (du 29 sept. au 28 oct. 2021)	6 149.52 \$
Sani-Manic	55471	Vidange de fosses septiques (28x à 200 \$)	6 438.60 \$
TMA Inc.	4404	Déneigement - 1 ^{er} versement 2021	25 702.91 \$
Ville d'Amqui	21115	Contribution financière Piscine d'Amqui	8 515.00 \$
Les entreprises L.Michaud et Fils Inc.	51448	Tonnes d'abrasifs (794.05 TO à 32.85 \$/TO)	29 990.70 \$
Fusion Environnement Inc.	4068	Cueillette et transport - Novembre 2021	8 800.33 \$
TOTAL :			147 835.06 \$

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que cette dépense prévue au budget soit payée à même le budget courant au compte 500714.

6.3. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose une correspondance de la Commission municipale du Québec concernant des informations importantes à la suite de l'adoption du projet de loi n°49.

Résolution 2021-12-249

**Administration – TECQ
2019-2023 – Programmation**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que :

- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et couts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Résolution 2021-12-250

**Administration – Projet
Route des défricheurs –
Appui**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer le projet de La Route des Défricheurs du Centre de mise en valeur des Opérations Dignité visant la mise en place des circuits historiques entre les différentes communautés pour en faire la promotion et redonner une place dans l'histoire aux communautés disparues et aux municipalités de la résistance. L'inclusion de Sayabec au parcours générera des retombées économiques touristiques importantes pour la collectivité.

6.6. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose le Bulletin BFL Canada concernant le renouvellement du programme d'assurances des OSBL des municipalités participant au programme parrainé par l'UMQ.

Résolution 2021-12-251

**Administration – Madame
Charline Metcalfe – Retraite
et remplacement**

CONSIDÉRANT QUE Madame Charline Metcalfe a occupé le poste de responsable de la Bibliothèque municipale et scolaire Quilit de Sayabec au cours des neuf dernières années.

CONSIDÉRANT QUE Madame Metcalfe a informé le conseil de son désir de quitter ses fonctions à compter du 30 avril 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de féliciter et de remercier madame Charline Metcalfe pour ses années de bons et loyaux services à titre de responsable de la Bibliothèque municipale et scolaire Quilit de Sayabec.

Il est également résolu de former un comité de sélection composé du directeur général de la Municipalité, ou en son absence de la directrice générale adjointe, de Madame Joannie Lajoie, conseillère, et de deux membres du conseil d'administration de la bibliothèque. Le comité de sélection aura pour mandat de lancer le processus de recrutement de la personne responsable de la bibliothèque et de soumettre ses recommandations au conseil municipal.

6.8. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose les rapports d'audits de conformité réalisés par la Commission municipale du Québec et portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations.

6.9. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM).

Résolution 2021-12-252

Administration – Fonds de roulement

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de procéder aux emprunts suivants au fonds de roulement de la Municipalité de Sayabec :

- Une somme de 17 751 \$ pour les travaux de désamiantage effectués à l'hôtel-de-ville par Les constructions Réjean Madore et dont le paiement de la facture numéro 210616 a été autorisée à la séance ordinaire du conseil municipal de Sayabec le 5 juillet 2021. L'emprunt, d'une durée de dix ans, sera remboursé au cours des exercices financiers 2022 à 2031 au montant de 1 775,10 \$ par année.
- Une somme de 21 900 \$ pour l'acquisition des machines suivantes au centre de conditionnement physique : jambe développeur incliné, fléchisseur de jambe couché, une multi-station ainsi qu'un tapis roulant effectué auprès de Gym ArtFitness et dont le paiement de la facture numéro 20210903 a été autorisée à la séance ordinaire du conseil municipal de Sayabec le 7 septembre 2021. L'emprunt, d'une durée de dix ans, sera remboursé au cours des exercices financiers 2022 à 2031 au montant de 2 190 \$ par année.

6.11. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose le certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'adoption du règlement 2021-07 décrétant l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne et équipements de déneigement et un emprunt maximal de 375 000 \$. Aucune demande n'a été formulée.

Résolution 2021-12-253

**Règlement 2010-13 pour
l'alimentation en eau dans le
secteur « Sentiers Mic-Mac »
– Refinancement de gré à gré**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le refinancement de gré à gré avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia du solde du règlement d'emprunt 2010-13 au montant de 55 500 \$, venu à échéance le 22 novembre dernier, au taux d'intérêt de 3,56 % pour une période de 5 ans.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent le maire ou la mairesse suppléante ainsi que le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Résolution 2021-12-254

**École Ste-Marie de Sayabec –
Conseil jeunes**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 250 \$ au conseil jeunes de l'école Ste-Marie de Sayabec afin de les appuyer dans leurs activités.

Résolution 2021-12-255

**Liste des appuis et des dons -
Approbation**

Suivant les recommandations du Comité des dons, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver les dons suivants :

<u>Demandeur</u>	<u>Projet/événement</u>	<u>Don/commandite</u>
Fondation Action-Santé de La Matapédia	La Grand Illumination	100 \$
Maison des familles	Parcours interactif	200 \$
Sandra Chabot, conseillère Scentsy	Collaboration avec le Centre Jeunesse de La Matapédia	100 \$
Club des 50 ans et plus	Souper de Noël	Salle gratuite (le ménage sera chargé)
<u>TOTAL</u>		<u>400 \$</u>

Résolution 2021-12-256

**Appui – Véloroute Desjardins
de La Matapédia – Projet
d’acquisition d’un balai
mécanique**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de donner son appui à la Véloroute Desjardins de La Matapédia dans le cadre des demandes d'aide financière visant à permettre la réalisation d'un projet d'acquisition d'un nouveau balai mécanique déposées auprès de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia (Fonds d'aide au développement du milieu) et de la MRC de La Matapédia (Fonds Régions et ruralité).

9.1. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose le rapport annuel *Le CN dans votre collectivité 2021* du Canadien National.

Résolution 2021-12-257

**Hygiène du milieu –
Règlement concernant le
débranchement des gouttières
– Avis de motion**

Madame Marie Element, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu’il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement concernant le débranchement des gouttières.

11.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2021-12-258

**Programme Nouveaux
Horizons – Projet du CDSSES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’appuyer le projet d’implantation d’un jeu de suffleboard extérieur et d’aménagement de surface déposé au programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada par le Comité de développement socioéconomique de Sayabec.

Résolution 2021-12-259

**Appui à la demande à la
CPTAQ – Chemin Turcotte**

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lajoie, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’appuyer la demande d’autorisation à la CPTAQ déposée par monsieur Michel Hallé auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

La demande d'autorisation vise à inclure l'emprise du Chemin Turcotte d'une largeur de 15,28 mètres dont une partie est située en zone agricole sur les lots 5 369 390 et 5 369 395 du Cadastre du Québec.

Bien que l'emprise soit conforme à la réglementation municipale en vigueur, une demande est présentée à la Commission pour autorisation.

Cette résolution abroge la résolution 2021-11-243 afin d'y inclure le lot numéro 5 369 390 qui est aussi visé par la demande auprès de la Commission.

Résolution 2021-12-260

**Appui à la demande à la
CPTAQ – Chemin Marcoux**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par monsieur Marc-André Marcoux (représentant la personne morale 9067-5760 Québec Inc.) et monsieur Franck Bazin auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

Le but de la demande est de rendre conforme aux normes d'urbanisme l'existence d'un chemin d'accès privé (chemin Marcoux) présentement sans désignation cadastrale distincte et qui existe depuis les années 1960 sous la base de servitudes et de droits de passages non précis sur les lots numéro 4 347 838 et 6 335 458 du Cadastre du Québec.

La municipalité de Sayabec et tous les propriétaires concernés par la problématique de ce chemin souhaitent que cette situation soit corrigée dans le meilleur délai afin d'assurer un développement plus harmonieux du secteur en conformité avec les exigences de la réglementation d'urbanisme.

-
- 13.1. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, dépose les informations relatives aux contributions municipales pour les programmes HLM et Accès Logis de l'Office municipal d'habitation. À la suite de la vérification comptable de 2020, une somme de 744.63 \$ sera versée par l'OMH à la municipalité de Sayabec.
- 13.2. Madame Marie Element, conseillère, informe les membres du conseil municipal et les contribuables présents des dernières avancées du projet de la Résidence La Seigneurie.
-

Résolution 2021-12-261

**Réfection de la route du Lac-
Malcolm – Certificat de
réception définitive**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité le certificat de réception définitive pour les travaux de réfection de la route du Lac-Malcolm.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 423 869.77 \$, taxes incluses, pour des frais liés à la réfection de la route du Lac-Malcolm.

Règlement 2020-04 - Réfection de la route du Lac-Malcolm							
Fournisseur	N° de facture	Montant	TPS	TVQ	50 % de TVQ	Montant + 50% de TVQ	Grand total
Eurovia Québec construction inc.	A038 18002564 2021	364 017.02 \$	18 200.85 \$	36 310.70 \$	18 155.35 \$	382 172.37 \$	418 528.57 \$
<i>Retenue de garantie</i>							
Multi-ligne de l'Est	Une partie de 1755	4 645.53 \$	232.28 \$	463.39 \$	231.70 \$	4 877.22 \$	5 341.20 \$
<i>Lignage de la route du Lac-Malcolm</i>							
TOTAL		<u>368 662.55 \$</u>	<u>18 433.13 \$</u>	<u>36 774.09 \$</u>	<u>18 387.05 \$</u>	<u>387 049.59 \$</u>	<u>423 869.77 \$</u>

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 387 049.59 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2020-04. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 36 820.18 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2021-12-262

**Règlement 2021-02 –
Remplacement/installation
d'équipements pour l'eau –
Paiement de factures**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 49 976.83 \$, taxes incluses, pour des frais liés au remplacement et à l'installation d'équipements pour l'eau.

Règlement 2021-02 - Remplacement et installation d'équipement en traitement de l'eau potable et des eaux usées							
Fournisseur	N° de facture	Montant	TPS	TVQ	50 % de TVQ	Montant + 50% de TVQ	Grand total
Groupe Voyer Inc.	73380	29 026.56 \$	1 451.33 \$	2 895.40 \$	1 447.70 \$	30 474.26 \$	33 373.29 \$
<i>Submersible Solids Handling Pump</i>							
CWA	37847	14 441.00 \$	722.05 \$	1 440.49 \$	720.25 \$	15 161.24 \$	16 603.54 \$
<i>Blocs joints réservoir</i>							
TOTAL		<u>43 467.56 \$</u>	<u>2 173.38 \$</u>	<u>4 335.89 \$</u>	<u>2 167.95 \$</u>	<u>45 635.50 \$</u>	<u>49 976.83 \$</u>

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 45 635.50 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2021-02. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 4 341.33 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Affaires nouvelles

- 15.1. Monsieur Patrick Santerre, conseiller, demande un suivi quant aux réparations à effectuer sur la chaufferie à la biomasse. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, l'informe que les pièces sont en commande et que les réparations devraient être effectuées au début de l'année 2022.
- 15.2. Monsieur Rémi Carrier, conseiller, soulève l'importance de reconnaître le travail des employés en fin d'année. Bien que la formule de souper de Noël habituelle ne soit pas possible à cause des restrictions de la COVID, il demande à ce que l'administration et le conseil réfléchissent à une façon de souligner cette fin d'année.
-

Période de questions :

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions. Comme la séance est aussi diffusée en direct via la page Facebook de la municipalité, les questions posées en commentaires de la diffusion sont aussi adressées au conseil municipal.

Résolution 2021-12-263

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 16.

Marcel Belzile
Maire

Joel Charest
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib